

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 24 janvier 2022 à 19 heures

Présents : ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, PICHE Barthélémy, PERROUSE Bernard, MADELON Caroline, MICCICHE Virginie, DUFFOURD Alexandrine, BRENGUIER Michaël, BEETSCHEN Ghislaine, ETIENNE Christian, BERNARD-BRET Yohann, DUMAZ Jean-Luc

Excusés : SARZIER Audrey donne pouvoir à Valérie ANDRE
MARTIN François donne pouvoir à Barthélémy PICHE
HERBIN Anaïs donne pouvoir à Françoise HERRAULT
NOLLET Mauricette donne pouvoir à Raymond VAGNON
VANIN IUNG Danièle donne pouvoir à Claude LESAGE

Madame Le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération concernant l'auberge

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame ANDRÉ Valérie, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 06 décembre 2021

Le compte-rendu de la séance du 06/12/2021, adressé aux membres du conseil le 14/12/2021 et affiché le 14/12/2021 est adopté à l'unanimité.

2 DÉLIBÉRATIONS

Finances, budget

- Auberge

La trésorerie nous informe que les loyers de l'auberge auraient dû être indexés selon le coût de la vie depuis mai 2018. Le titre du mois de janvier a donc été rejeté. Mme le Maire propose de prendre une délibération pour émettre un mandat à titre gracieux afin d'effacer la différence des loyers.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Tarifs communaux 2022

Madame le Maire propose d'ajouter aux tarifs communaux 2022 une prestation à facturer à des particuliers lorsque que les agents communaux sont obligés d'intervenir pour des raisons de sécurité, de salubrité, Le montant est fixé à 30,00 €/heure, auquel s'ajoute le remboursement des frais de location de matériels au réel.

Pour le reste elle propose de reconduire les tarifs appliqués en 2021, voir document ci-joint.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Bon cadeau naissance

Madame le Maire rappelle au conseil que la municipalité offre un cadeau à l'occasion de divers évènements (départ en retraite, mutation, naissance, ...). Elle propose de faire de même pour la naissance du fils de Nora GASPARINI, agent communal : valeur des chèques cadeaux 85 €.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Personnel et administration générale

- Organigramme hiérarchique

Madame le Maire indique que dans le cadre des entretiens professionnels, il est nécessaire de prendre une délibération qui fixe l'organigramme de la commune afin de déterminer un ordre hiérarchique, voir document ci-joint.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Détermination des critères de l'entretien professionnel des agents

Madame le Maire rappelle que la commune procède chaque année à l'évaluation des agents par l'entretien professionnel. Le Centre de gestion de la Savoie a mis en place de nouvelles fiches d'évaluation.

Il appartient à chaque collectivité de déterminer les critères à partir desquels la valeur professionnelle de l'agent est appréciée, en tenant compte de la nature des tâches et du niveau de responsabilité. Ces critères, déterminés après avis du comité technique du Centre de gestion de la Savoie, portent notamment sur :

- les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs,
- les compétences professionnelles et techniques,
- les qualités relationnelles,
- la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Madame le Maire propose de s'appuyer sur les critères votés le 18/11/2021 par le comité technique du Centre de gestion de la Savoie, dont dépend la commune, voir document ci-joint.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Rapport d'activité 2020 du SIAGA

Mme Le Maire présente le rapport d'activité qui a été envoyé à l'ensemble des conseillers.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

3 INFORMATIONS DU MAIRE

Travaux

- Vidéoprotection : Les travaux concernant le bureau à l'étage de la mairie et au carrefour du Falque sont terminés.
- Problème de chauffage à l'école primaire : la chaudière a nécessité plusieurs réparations
- En cours : débroussaillage et entretiens de fossés
- Maîtrise d'œuvre des vestiaires du foot : une seule proposition reçue et validée par la CAO, il s'agit du cabinet « l'Atelier Rocco De Bonis »

Divers

Ancienne usine impasse du Revillet

- le 29/12/2021 un pan de mur s'est effondré sur l'impasse du Revillet. M. Dégeorge a été contacté immédiatement, mais n'a pas répondu de suite au message téléphonique de Mme le Maire. Le 29/12/2021, son fils puis M. Dégeorge se sont rendu sur place pour constater les dégâts. M. Dégeorge s'est engagé à faire les travaux nécessaires. Mme le Maire a prévenu M. Dégeorge que la commune allait certainement faire appel à un huissier.

- le 31/12/2021, la commune a mandaté Me Amandine Blais, huissier de justice, afin de constater tous les désordres liés à la parcelle B777.

- le 13/01/2022 courrier de la commune à M. Dégeorge, avec envoi du rapport de Me Blais et la date butoir du 01/02/2022 pour la mise en sécurité de la ruelle. Si rien n'est fait, un arrêté de procédure d'urgence de mise en sécurité sera pris, en précisant le type de travaux à faire avec un délai de 14 jours. Le 14 février si les travaux n'ont été réalisés la commune mandatera une entreprise pour faire les travaux et refacturera à Mr Dégeorge les différents coûts.

- à la même date du 13/01/2022 un 2^{ème} courrier de la commune à M. Dégeorge, au vu des constatations du rapport de Me Blais (de nouveau joint au courrier) et faute d'exécution de l'arrêté de mise en demeure n° 2021-032 d'évacuation des véhicules en état d'abandon, l'arrêté n° 2022-001 de notification d'astreinte journalière de 50 €/jour a été établi et transmis à M. Dégeorge.

- **PLU 2018**

Les dossiers Grand et Martin ont été évoqués le 04/01/2022 en audience à la Cour Administrative d'Appel de Lyon. Les décisions seront rendues sous quelques semaines.

- **Ecole**

L'inspection académique a informé de la fermeture d'une classe pour la prochaine rentrée, en effet les effectifs seront à la baisse suite au départ de nombreux CM2.

- **Consultation gérance auberge**

9 dossiers ont été demandés, une personne est venue faire la visite de l'auberge afin de répondre en connaissance de cause.

Clôture du dépôt des dossiers le 15/02/2022 à 17 heures.

- **Application Panneau Pocket**

Il s'agit d'une application à télécharger, elle est gratuite, elle permet à la commune d'informer au plus vite les usagers. La publicité a été faite avec le bulletin municipal de janvier.

4 CR DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

Intercommunalité

- **CCVG**

Bureaux du 07/12 et 11/01 et Conseil du 14/12/2021 (VA, CL, FH, BP, CM)

A été évoqué entre autres :

La création de nouvelles places de crèches sur la polarité de Pont, le débat étant de déterminer le nombre de place et de choisir une hypothèse de répartition des nouvelles places (Pont/Domessin).

Domessin a été retenu pour l'implantation de la nouvelle crèche, mais Pont de Beauvoisin souligne que les pontois ne feront pas le crochet à Domessin pour venir déposer leur(s) enfant(s). Une nouvelle commission aura lieu en février pour le choix définitif.

Demande de subventions DETR et DSIL pour deux projets : ViaRhôna et local Val Guiers

Présentation du budget pour la commission communication

Détermination des critères pour l'entretien professionnel

Remboursement des frais de déplacements

Les comptes rendus qui sont envoyés à tous les conseillers.

- **SYCLUM**

C'est le nom du regroupement qu'a intégré le Sictom depuis le 01/01/2022.

Depuis le 01/01/2022 la location du broyeur est gratuite, il faut s'inscrire pour la réservation sur le site du SYCLUM, et faire parvenir un chèque de caution.

Commissions communales

- **Exercice du Plan Communal Sauvegarde** (C. Lesage)

L'exercice du PCS s'est déroulé le 16 décembre dernier en présence des services de la gendarmerie et des pompiers ainsi que des élus. L'exercice mettait en cause un camion sortant de l'usine Blanchon et se retournant dans le rond-point du Falque. Le PCS, au cours de l'exercice, a été amené à évaluer la coordination entre les différents services.

5 QUESTIONS DIVERSES

- Annulation de la soirée handicap et solidarité du 05/02/2022
- Prochaines dates
 - Commission culture lundi 07/02/2022 à 18 h 30
 - CCAS le mercredi 23/02/2022 à 18 h 30